



Caution abusif de ma proprietaire

Par **goger**, le **29/09/2012 à 12:24**

Bonjour,ma proprietaire ma pris une caution de 6 mois de loyer, au lieu d'un mois,quel recours puis-je avoir au niveau des lois.merci d'avance .d'autre part es que je peut réduire mon préavis a 1 mois pour un changement d'entreprise du a un dépôt de bilan

Par **Lag0**, le **29/09/2012 à 13:45**

Bonjour,
Est-ce bien une location vide pour résidence principale ? Car c'est le seul cas ou le dépôt de garantie (et non caution) est limité à un mois de loyer.

Par **cocotte1003**, le **29/09/2012 à 15:11**

Bonjour, qu'entendez vous par changement d'entreprise ? cordialement